



Paris, le 17 OCT. 2016

N/réf: 16-X-02

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre courrier de l'association « En toute franchise » que j'ai lu avec beaucoup d'attention, et je vous en remercie.

Vous m'interpellez sur la situation des commerçants, artisans, et franchisés. Vous le savez, je me suis engagé avec force sur le scandale que représente la mauvaise application de la loi sur la liberté d'entreprendre de 1973, loi d'orientation du commerce avec tous ses règlements. J'ai par ailleurs reçu de nombreux courriers similaires au vôtre témoignant de la colère, lorsque ce n'est pas de la détresse, des commerçants, des artisans et autres indépendants de notre pays, qui pâtissent déjà d'une situation économique difficile.

Je souhaite rétablir un Etat fort, où les décisions de justice seront respectées, où les lois seront appliquées. Depuis trop longtemps, l'expansionnisme de la grande distribution privilégie les promoteurs immobiliers et contribue à la destruction du commerce de proximité.

Sur tous ces éléments, j'ai eu l'occasion de faire ces derniers mois des propositions. Je vous invite à les consulter sur mon contrat présidentiel que vous trouverez à l'adresse suivante <http://www.brunolemaire.fr/pdf/BLM-contrat-presidentiel.pdf>. Certaines sont en parfaite adéquation avec vos inquiétudes. Vous pourrez, si vous le souhaitez, m'adresser vos remarques et je tâcherai d'en tenir compte.

Je vous remercie pour votre contribution, et vous prie de croire, en ma parfaite détermination pour mener à bien ces combats décisifs pour notre pays.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bruno Le Maire

Bruno LE MAIRE

Madame Martine DONNETTE
En toute franchise
1 rue François Boucher
13700 Marignane



EN TOUTE FRANCHISE

Région PACA

Ar 130 091 8690 3

MARIGNANE, le 27 septembre 2016

Monsieur Bruno LEMAIRE
Candidat à l'Election Présidentielle de 2017
Les Républicains
3 rue Saint Nicolas
B.P. 795
27007 EVREUX

ALERTE, 20 commerces ferment par jour, 600 par mois, 7200 par an.. sans aucun sursaut national !

Monsieur le Candidat à l'Election Présidentielle,

Nous avons l'honneur de vous adresser notre charte pour l'Election Présidentielle de 2017.

Pendant ce dernier quinquennat, nous avons constaté l'aggravation de la disparition des commerces de proximité et de l'artisanat dans toutes les villes du territoire national. Les évaluations nécessaires n'ont pas été mises en place pour une véritable politique de développement durable, pour revaloriser le rôle majeur et sociétal des commerçants indépendants de proximité et des artisans créateurs d'emplois, le maintien de l'animation des centres-villes et des quartiers.

Pire encore, aucun programme de lutte contre la concurrence déloyale ou d'abus de position dominante n'a été engagé, de nombreuses surfaces illicites perdurent et d'autres ont été régularisées sans que les infractions soient préalablement recherchées, constatées, enregistrées et poursuivies. Sans sanctions, au mépris de notre Etat de Droit, les amendes dissuasives n'ont pas été encaissées.

Ces infractions représentent plus de 418 milliards d'Euros* non perçus par l'Etat, c'est cinq années d'impôt sur le revenu, 27 ans de cotisations du RSI, trente fois le trou de la Sécurité Sociale etc...

Pour ces raisons, en qualité de Candidat à l'Election Présidentielle de 2017, êtes-vous prêt ? :

- 1) à lutter contre la concurrence déloyale, les abus de position dominante pour faire respecter notre Etat de Droit.
- 2) Prioritairement faire appliquer les sanctions dissuasives, encaisser les milliards d'euros des infractions des surfaces illicites et faire disparaître ces surfaces litigieuses sans possibilité de régularisation, souvent responsables de la disparition en chaîne des concurrents, des petites entreprises commerciales et artisanales et leurs emplois.

Dans l'attente de votre réponse et des suites que vous réserverez à notre charte,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Candidat à l'Election Présidentielle, en l'expression de notre considération distinguée.

DONNETTE Martine
La Présidente

Pièces jointes :

- 1) Charte 2017
 - 2) Pétition 418 milliards d'Euros
- * Infraction 1500 €par m² et par jour